(I) 16°. Pension de l'instituteur ou maître Palleur 2169 QUESTIONS A. En argent, bled, vin, ou bois? Sout en argent excepte un Moule de bois ou 18 Relatives à l'état des Ecoles dans chaque B. De quelle source dérive-t-elle ? compad la faidde des pauvred davoir 1/6 of it la Moule de a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis? - Tout est figé de la caisse fommunale & de calle RAPPORTS LOCAUX. A Biere 1°. Nom de l'endroit où est située l'éb. Ou des fommes affignées & payées à l'école? a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? c. Fondations? Ca enfeigne-t-oa dans chaque deole? Paroisse et Agence de Dière

Stubonne Selles de diene de Selles de d. Caiffes communales? b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appare. Biens d'église? f. De l'argent payé par les pères de c. De quelle Paroisse? de quelle Agence famille & placé avec profit? g. De biens-fonds? d. District b. Ou d'autres capitaux quel conques? voyer la Reponie du premiensestig sur cette question et les suivanyes Colored tot to requester Remarques. 2. Eloignement des maisons apparte. 1°. Les réponses à ces questions pourront nantes au ressort de chaque école. être augmentées de notes & de toutes les Instituteur ashift at intelligent mall regular de la souson. observations qu'on voudra y joindre. 9. Date de Pécole chaque joul ? "(Il est détermine par quarts d'heu-2°. Chaque Instituteur écrira les réponses austi fant que les apointemen res, par exemple on dira la cira à double, il remettra incessamment l'une des conférence du premier quart d'heure copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, antient vingt-cinq maifons, celle celui-ci au Préfet National, par l'organe dudu second treize, celle du troisièquel elle parviendra au Ministre des arts & me quatre maisons.) sciences. La seconde copie sera remise à placed plan assentagented, l'Inspecteur des écoles. 3°. Tous & un chacun sont priés d'accé-RELATIONS PERSONNELLES Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au reslérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses? 11. Inflictions. fort de chaque école. lu L'as des freeze and or report , righour he Biles a. Qui a établi jasques ici le Régent? Du 11. Mar 1790).

Saudet Justituliur & de quelle manière l a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. h. D'où eft-il? a Abrain Jac sochat a Son nom b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? En argent. Den , vin, tut pois

Hadeve une fille qui sot in

Madeve une fille qui sot in

marife de la fort

fronte sont ans, sin deut fort

drentenful

(a Chamblon à Grancy, & a Montpherain)

(a Chamblon à Grancy, & a Montpherain) (3) (2) Eloignement des écoles voifines juse. Sa famille, combien d'enfants a-t-il ? qu'à une lieue en circonférence? f. Depuis combien de tems est-il insti-tuteur? a. Leurs noms. Point d'autres g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit fa vocation précédente? - 40 ou environt pendant blyver -seulement En été its ciennis à la première le b. Réunit-il à son office quelqu'autre b. Leurs distances réciproques. fonction? quelles font-elles? 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? a. En hiver, } foit garçons ou filles. INSTRUCTION. b. En été, Qu'enseigne-t-on dans chaque école? IV. et Agences de Course RAPPORTS ECONOMIQUES. Conne tient l'Evole qu'en by 13°. Biens & fonds de chaque école. pendant quatre Mois X Ne tient-on l'école qu'en hiver? & La Colette les L'aumes, & la nouveau T'estament, le sateil retouche dette de terre combien dure-t-elle? a. Posséde-t-elle de pareils fonds? b. Quelle en est la valeur? Livres élémentaires, lesquels sont en c. Source des revenus Les Infans des forains ne p Les Enfans des habitans payes
six batipartete p. toutelone
vient & délabre went frequebater que of 8°. Préceptes & réglement, comment d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à = ment bedej à facise de ceux de l'église ou des pauvres? rigueur de la saison. wound C. Yout-ile observés? Deut Evoles chaque jour detro 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y 9°. Durée de l'école chaque jour? être admis, combien? houres chadenel exceptale Je y trois tasses de entiers il ny a givene (hambre dans in batiment qui appartient in à la commune of 15°. Bâtiment de l'école. 10°. Les enfans sont - ils distribués a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'é-III. Noms des villages, des hameaux, Le Citoyen Sasteur évaminoit les aspirans, & les présentoitens ci débant seigneur de Gière que en élisoit un Egneur de Gière que cole? dans quel bâtiment? flove une Chambre pour lui La sommune RELATIONS PERSONNELLES. 6. Au défaut d'endroit public destiné à 11°. Instituteurs. l'école, l'instituteur loue-t-il peuta. Qui a établi jusques ici le Régent? être sa maison, & à quel prix? & de quelle manière? Des Charbonsières dépende d. Qui est chargé de la maintenance du Lieu en la Valle du foi de l'endroit où se fait l'école. b. D'où est-il? Abrain Isac Rochato c. Son nom endroit qui la liéquestent?

(1) procionnent des habitans l' progionnent des habitans l' principal de denvies QUESTIONS A. En argent, bled, vin, ou bois 2 Relatives à l'état des Ecoles dans chaque B. De quelle fource dérive-t-elle ? compande me de RAPPORTS LOCAUX. a. Dixmes, censes foncières, & aut tres droits féodaux abolis? 1°. Nom de l'endroit où est située l'é- A Sière. Ou des sommes assignées & payées a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

Un Village

Solosò supano such nost supenos such nost supeno supeno such nost supeno supeno such nost supeno supeno such nost supeno sup c. Fondations? b. Est-ce une Commune proprement d. Caisses communales? dite? ou à quelle Commune appare. Biens d'église? c. De quelle Paroisse? de quelle Agence Carvisse de Priere Agence de Briere tient-il? De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? 2.4 Abonne — installes, lesquels sont en inse? g. De biens - fonds? d. District Leman b. Ou d'autres capitaux quel conques? e. Canton nantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la cir-Remarques. 2°. Eloignement des maisons apparte-1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre. 2°. Chaque Instituteur écrira les réponses res, par exemple on dira, la cirà double, il remettra incessamment l'une des 10'. Les enfans sont - ils diffributs ou conférence du premier quart d'heure copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, contient vingt-cinq maisons, celle celui-ci au Préfet National, par l'organe dudu second treize, celle du troisièquel elle parviendra au Ministre des arts & me quatre maisons.) III. sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles. RELATIONS PERSONNELLES. Noms des villages, des hameaux, 3º. Trus & un chacun font pries d'accé-11°. Infilmeonys. ou des fermes appartenantes au reslérer, autant que possible, la réponse à ces fort de chaque école. questions, & l'envoi des réponses? a. Qui a établi jusques ici le Regent? Consideration of the consideration of our was (hamber gow has a. On indiquera l'éloignement de cha. L. Dodoshill cun du lieu de l'école, &c. c Son nom b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?